



FICHE THEMATIQUE / N°2 /

LA BIOMASSE, LE BOIS, ET LA GESTION FORESTIERE

Hynovera produirait des carburants d'aviation conformes à ISCC EU¹, une certification reconnue par l'Union européenne dans le cadre de la directive RED II².

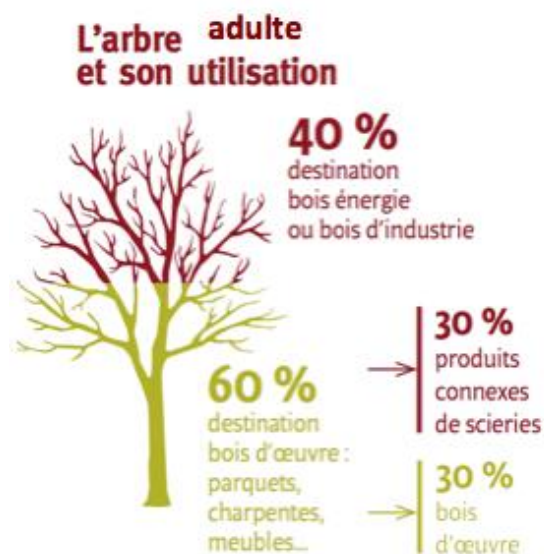
Cela nécessite notamment de garantir :

- la traçabilité de l'origine du bois (coordonnées des propriétaires forestiers)
 - la durabilité du bois (équivalent PEFC)
 - le caractère renouvelable ou bas-carbone de l'hydrogène
- afin de les faire certifier ISCC EU par un organisme spécialisé indépendant.**

ISCC travaille actuellement à l'établissement d'une nouvelle certification, « ISCC Corsia », spécifique aux carburants d'aviation durables (SAF), et répondant aux exigences du dispositif CORSIA élaboré par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Ce sera probablement la certification qui sera choisie par Hynovera quand celle-ci sera reconnue conforme aux exigences légales européennes et françaises.

L'activité forestière est essentielle pour l'avenir de la forêt : les interventions des forestiers, réglementées et cadrées par des documents de gestion, préparent la forêt de demain. Les principes de gestion durable, appliqués tout au long du cycle de vie de la forêt, permettent de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière, préservant la biodiversité et garantissant le respect des usagers de la forêt, professionnels comme grand public. Le bois est un matériau renouvelable dont le rôle est essentiel dans la transition écologique (cf. politiques publiques).



La récolte du bois énergie en forêt correspond à des coupes de bois de faible diamètre ou qualité. Cela peut être issu, pour les peuplements de futaies : de travaux d'éclaircies, de coupes sanitaires, de la récolte de cimes dans les coupes finales destinées à la production de bois d'œuvre, de la récolte d'arbres de trop faible qualité pour une utilisation en bois d'œuvre, de coupes de relevé de couvert et d'ouvertures de cloisonnements³

Source du schéma : France Bois Forêt

¹ <https://certifications.controlunion.com/fr/certification-programs/certification-programs/iscc-biomasse-et-bioenergie-certifiees>

² <https://www.iscc-system.org/iscc-eu-recognition/>

³ ³ Source : Analyse du cycle de vie du bois collectif et industriel, Ademe 2021

Etat des lieux et perspectives régionales

La forêt de la région PACA est en forte dynamique et a progressé de 50 % au cours des 30 dernières années. Elle représente environ 10 % de la surface boisée nationale et occupe 53 % du territoire régional (ce qui place la région au second rang des régions les plus boisées de France) soit 1,7 million d'hectares. L'inventaire forestier classe 87 % de ces forêts en « forêts de production ». Un objectif ambitieux de doublement de la récolte à l'horizon 2029 a été fixé dans le plan régional forêt- bois (PRFB) PACA, pour cibler 1 600 000 m³/an, décomposés en 200 000 m³ de bois d'œuvre (BO), 500 000 m³ de bois d'industrie (BI) et 900 000 m³ de bois énergie (BE).

L'approvisionnement d'Hynovera

Hynovera utilisera du bois issu de l'exploitation forestière. On l'appelle bois, biomasse (NB : à ne pas amalgamer avec la biomasse issue des plantes) ou plus précisément plaquette forestière. Il ne s'agit jamais de bois d'œuvre, même s'il est possible d'utiliser pour produire des plaquettes des troncs entiers qui ne peuvent être utilisés en bois d'œuvre (trop faible qualité : essence, cœur gras, torsions, nœuds...).

Les impératifs d'approvisionnement en biomasse forestière sont définis par la directive Red II. Hynovera utiliserait uniquement de la biomasse forestière et plus précisément des plaquettes certifiées (PEFC* ou FSC*) selon les estimations suivantes :

En 2027 : 5500 tonnes/jour

En 2030 : environ 750 tonnes/jour

Un enjeu majeur : la durabilité de la forêt

Afin de permettre la durabilité du bois, la gestion des forêts doit être correctement encadrée. Le label PEFC permet de s'assurer que le bois provient de forêts gérées durablement.

A cette certification s'ajoutera pour Hynovera celle de l'ISCC, qui garantit également la traçabilité du bois (adresse des propriétés). Cette certification est demandée pour les biocarburants aéronautiques.

Chiffres-clés de la forêt et du bois

Le bois/énergie représente en France **26 700** emplois directs et indirects dans la filière en 2020 **1 EQT** « Equivalent temps plein » / **1 000 t** de biomasse : c'est le nombre d'emplois créés dans la filière bois selon l'ADEME⁴

La consommation de bois d'Hynovera contribuerait à dynamiser localement la filière régionale, qui exporte chaque année **55 148** tonnes de bois⁵.

⁴ Chiffres clés du bois-énergie en France ». France Bois Forêt, ADEME, 2015, www.planboisenergiebretagne.fr

⁵ <https://refrance.fr/hydrogene-vert-meyreuil-hy2gen>